Accusé de réception en préfecture
077-257702407-20201118-SI-DEL-2020-23-DE
Date de télétransmission : 23/11/2020
Date de réception préfecture : 23/11/2020

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL SYNDICAL

Département de la Seine-et-Marne

Syndicat Intercommunal des Centres de Pédagogie et de Réadaptation pour Handicapés (S.I. C.P.R.H.)

Nombre de membres :
En exercice : **68**
Qui ont pris part à la délibération : **54**
Dont pouvoirs : **6**

Date de la convocation : **10/11/2020**
Date d'affichage : **23/11/2020**

L'an **deux mil vingt, le dix-huit novembre**, à **19h15**, le Comité syndical du **SYNDICAT INTERCOMMUNAL CPRH**, **régulièrement convoqué**, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **M. Luc CHEVALIER**.

Étaient présents : Mme LUCCHESI Elisabeth, Mme RODRIGUES Fatima, Mme HAM Lavie, Mme MOKRI Pnina, Mme NGUYEN Khanh, Mme BOURGOGNE Sandrine, Mme BEERNAERT Aude, M. VOISIN Claude, Mme LAFFORGUE Nicole, Mme LEGROS-WATERSCHOOT Corinne, Mme SOUBIE-LLADO Marie, Mme RIBAILLE Catherine, Mme RIOJA Virginia, Mme BOISSOT Colette, Mme HERBIN Hélène, M. LASSAU Cédric, M. MAURY Philippe, Mme SAUNIER Nicole, Mme LECOLLE Sandrine, Mme CROISIER Rebecca, M. Cécile CABARRUS, M. CHOFFARDET Pierre, Mme DESCROIX Patricia, M. FLEURY Sébastien, M. VERAX Jérôme, Mme BELBOUAB Linda, M. GAUDEFROY Gérard, M. MACHADO Anthony, Mme MOKEDDEM Hanifa, Mme LEHMANN Corinne, Mme ZAHLAOUI Chantal, M. CURUTCHET François, M. ROBERT Claude, Mme BORYS Halina, Mme COURET Ghyslaine, Mme SARR Mariétou, M. BEGUE Gérard, Mme JULIAN Patricia, Mme ROTOMBE Claudine, Mme GUILLOSSOU Carine, M. ROBIN-LEROY Francis, Mme DE SA Elda, Mme GREGOIRE Natacha, M. PILGRAIN Hervé, M. LEBON Fabien, Mme MONDIERE Anne-Sophie, M. VILLALBA-MOLERO Florent, Mme BOCH Béatrice, M. DESFOUX Didier.

Étaient absents excusés : : Mme BORIES Régine, M. RABASTE Brice, Mme TARTARE Martine, Mme MERIGARD Sylvie, Mme DAGUERRE Martine, M. LASMIER Robert, Mme NAIT-MERZEG Elodie, M. LECLERE Nicolas, M. TEMPLIER Yvon, Mme DESCOUX Marie-Agnès, Mme COURTINE Elisabeth, M. BODIER Mickaël, Mme RICHARDSON Esther, Mme BRUNET Stéphanie, M. COCHEZ Jean-Luc

Étaient absents non excusés : Mme TABAI Samia, M. DELAPORTE Norbert, Mme MAAH Monique, Mme TOMAS Elodie, M. FATIS Stéphane, M. TOUNSI Tony, Mme JODIN Isabelle, Mme LAMRI Khadidja.

Procurations : M. RABASTE Brice en faveur de M. LASSAU Cédric, M. LASMIER Robert en faveur de M. CHEVALIER Luc, M. TEMPLIER Yvon en faveur de Mme ZAHLAOUI Chantal, Mme DESCOUX Marie-Agnès en faveur de M. GAUDEFROY Gérard, Mme COURTINE Elisabeth en faveur de Mme GUILLOSSOU Carine, M. COCHEZ Jean-Luc en faveur de Mme BOCH Béatrice.

Secrétaire : Mme Colette BOISSOT

Accusé de réception en préfecture
077-257702407-20201118-SI-DEL-2020-23-DE
Date de télétransmission : 23/11/2020
Date de réception préfecture : 23/11/2020

SI-DEL-2020-23 Contrats d'assurance des risques statutaires

VU la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction publique territoriale, notamment l'article 26,

VU le décret n°86-552 du 14 mars 1986 pris pour l'application de l'article 26 (alinéa 2) de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 et relatif aux contrats d'assurances souscrits par les Centres de Gestion pour le compte des collectivités locales et établissements territoriaux,

VU le décret n°98-111 du 27 février 1998 intégrant les contrats d'assurance des collectivités locales dans le Code de la Commande publique,

VU le Code des marchés publics.

VU l'exposé du Président,

Vu la proposition du Centre de Gestion d'assister les collectivités souscripteurs du contrat à l'exécution de celui-ci par le biais d'une convention de gestion,

CONSIDERANT nécessaire de souscrire un contrat d'assurance spécifique lié aux risques statutaires des agents.

Le Comité Syndical,

APRES EN AVOIR DELIBERE, DECIDE A L'UNANIMITE,

D'ADHERER à compter du 1er janvier 2021 au contrat-groupe pour :

-Les agents titulaires ou stagiaires affiliés à la CNRACL au taux de 6,8 % avec une franchise 15 jours en maladie ordinaire.

-Les agents titulaires, stagiaires, non titulaires affiliés à l'IRCANTEC au taux de 1,10 % avec une franchise de 10 jours en maladie ordinaire.

D'AUTORISER le Président à signer les certificats d'adhésion ainsi que la convention de gestion.

Ainsi fait et délibéré en séance du 18 novembre 2020

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU C.P.R.H.

Le Président,
Luc CHEVALIER

Siège : Domaine la Grange au Bois, 24 bis avenue Raymond Poincaré – 77400 LAGNY SUR MARNE
☎ : 01.60.07.33.45 - ✉ : syndicat.interco.cprh@wanadoo.fr
Du lundi au vendredi 8h30 - 12h00 / 13h00 - 18h00 / SIRET : 257 702 407 00038

Accusé de réception en préfecture
077-257702407-20201118-SI-DEL-2020-23-DE
Date de télétransmission : 23/11/2020
Date de réception préfecture : 23/11/2020

CENTRE DE GESTION
FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
DE SEINE ET MARNE

ASSURANCES CONTRE LES RISQUES STATUTAIRES
LIES AU PERSONNEL TERRITORIAL
A EFFET DU 1ER JANVIER 2021

M Luc CHEVALIER

Maire /Président du SYNDICAT INTERCOMMUNAL C.P.R.H

- **Garanties pour les agents affiliés à la CNRACL** : « Tous risques » (congé de paternité exclu)

☒ Souhaite recevoir un certificat d'adhésion pour garantir les agents titulaires et stagiaires affiliés à la CNRACL au taux de :

☒ **6.80 %** avec une franchise de 15 jours consécutifs en maladie ordinaire

☐ **6.54 %** avec une franchise de 30 jours consécutifs en maladie ordinaire

- **Garanties pour les agents relevant du régime général :** Maladie ordinaire + Grave maladie + Accident du travail/Maladie Professionnelle + Maternité/Adoption (congé de paternité exclu)

☒ Souhaite recevoir un certificat d'adhésion pour garantir les agents IRCANTEC (titulaires, stagiaires et contractuels relevant du régime général de la Sécurité Sociale) au taux de :

☒ **1.10 %** avec une franchise de 10 jours consécutifs en maladie ordinaire

☐ **1.00 %** avec une franchise de 15 jours consécutifs en maladie ordinaire

-0-0-0-0-0-0-0-

☐ Ne souhaite pas donner suite au mandatement

Motif : .....

Date 23/11/2020

Cachet et signature,

SYNDICAT INTERCOMMUNAL de C.P.R.H.

Siège : 10, Points de Vue - CS 40056 - 77564 LIEUSAINT CEDEX
Service Assurance Groupe : Tél. 01 64 14 17 45-46-47
Courriel : assurances@cdg77.fr - Site internet : www.cdg77.fr